

# Egg France à la recherche d'un partenaire

Christiane Féral-Schuhl et Bruno Grégoire Sainte Marie, deux avocats issus du cabinet Salan, se sont associés pour créer un cabinet résolument orienté vers le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Ces deux pionniers spécialistes du droit des nouvelles technologies en France compte sur l'expérience et le savoir-faire de leur équipe, forte d'une quinzaine d'avocats et juristes, pour conforter le travail déjà accompli en matière de cyber-droit. Ils ont travaillé ensemble depuis de nombreuses années, dans ce secteur où ils ont apporté une contribution des technologies de l'information et de la communication. Selon Christiane Féral-Schuhl, « l'accélération, la mondialisation et l'imbrication des technologies dans tous les secteurs d'activité rendent plus que jamais nécessaire pour les entreprises de faire appel à des spécialistes du secteur des nouvelles technologies, qu'il s'agisse de l'informatique, de l'internet, du multimédia ou des télécommunications ». Elle précise que « nous contribuons significativement à l'évolution du droit et de la jurisprudence en ces matières. Forts de l'expérience acquise, nous savons proposer des solutions novatrices, pragmatiques et opérationnelles. Nous avons recours à une méthodologie éprouvée d'analyse des risques ». Bruno Grégoire Sainte Marie indique pour sa part : « Christiane Féral-Schuhl et moi avons décidé de créer un cabinet dont l'ambition est d'offrir à ses clients les avantages cumulés des cabinets de niche et des cabinets globaux. Gageure ? Nous le croyons possible pour au moins deux raisons : 1°- Nous connaissons très bien les avantages de ces deux types de structures puisque nous avons exercé pendant 10 ans comme associés fondateurs du cabinet de niche « FG Associés » puis à partir de 1998 comme associés du cabinet international Salans dans lequel nous dirigeons le département Technologies de l'Information et Communication et assumions des fonctions de management. 2°- Pour l'international, les nouvelles technologies permettent de délivrer rapidement un service de très grande qualité. Notre réseau international de partenaires, tissé depuis vingt ans, sera au service de nos clients. Nous pouvons ainsi sélectionner dans chaque pays du monde les compétences requises pour le dossier concerné et choisir les partenaires les plus adaptés. Le cabinet FERAL-SCHUHL / SAINTE-MARIE exercera son activité dès le 1er octobre 2006, au : 9, rue Royale – 75008 Paris ? France Tél. +33 1 70 71 22 00 Fax +33 1 70 71 22 22 ? [www.feral-avocats.com](http://www.feral-avocats.com) Pour toute information complémentaire, merci de contacter : Christiane Féral-Schuhl ? [cferal-schuhl@feral-avocats.com](mailto:cferal-schuhl@feral-avocats.com) Bruno Grégoire Sainte Marie ? [bgregoiresaintemarie@feral-avocats.com](mailto:bgregoiresaintemarie@feral-avocats.com) Tél. +33 1 70 71 22 00 Fax +33 1 70 71 22 22 A propos de Christiane Féral-Schuhl : Elle exerce depuis plus de 20 ans dans le secteur du droit des nouvelles technologies dont elle est un acteur reconnu (2) Elle est l'auteur de Cyberdroit, le droit à l'épreuve de l'internet, qui a obtenu le prix Arthur Andersen-Fnac ainsi que de nombreuses autres publications dans son domaine de spécialité. Elle est également cyberarbitre auprès de l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) et arbitre auprès du Comité Français de la CCI (Chambre de Commerce Internationale). Elle est présidente de l'ADIJ, association pour le développement de l'informatique juridique. Avant de créer ce nouveau cabinet, elle co-dirigeait avec Bruno Grégoire Sainte Marie l'équipe IT du bureau de Paris du cabinet international Salans. A propos de Bruno Grégoire Sainte Marie : Il a plus de vingt-cinq années d'expérience dans le domaine de la négociation ou du contentieux des projets informatiques ou technologiques. Il a développé une expertise reconnue dans le secteur des médias et des éditeurs techniques. Il

intervient également sur des dossiers relatifs à la responsabilité des dirigeants, à la gouvernance et au contrôle interne, en particulier sur tout ce qui est lié aux systèmes d'information Il a également été membre du comité exécutif du bureau de Paris du cabinet international Salans jusqu'en 2004.